



IN THE BUSINESS OF YOUR SUCCESS™

Communiqué de presse
Le 29 septembre 2011

ADP dresse un premier bilan positif du passage à la norme SEPA

ADP, spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines, a accompagné à ce jour 85% de ses clients dans le passage à la norme SEPA et dresse un premier bilan positif de cette migration.

Le projet SEPA en quelques mots

La norme SEPA (Single Euro Payments Area) vise à normaliser les transferts financiers en euro (virements, prélèvements, paiements par cartes bancaires...) entre 32 pays membres* afin qu'un paiement transfrontalier soit traité avec la même rapidité, la même sécurité et dans les mêmes conditions qu'un paiement domestique.

Toute entreprise est concernée par le passage vers SEPA à chaque opération de virement qu'elle effectue (achats, salaires, impôts, cotisations sociales, etc.), en utilisant les coordonnées bancaires de l'un de ses partenaires.

Cette migration est un tournant important également dans le domaine du SIRH puisque toutes les actions qui font l'objet de virements bancaires (paie, cotisations sociales, participation, intéressement...), sont concernées par la norme SEPA.

Une migration complexe anticipée et gérée par une équipe dédiée

Dés 2009, ADP a mesuré l'importance et la complexité de cette migration pour ses clients. Le Groupe a mis en place une équipe dédiée composée d'une trentaine d'experts qui a travaillé en étroite collaboration avec le Comité SEPA et les banques sur le développement des nouveaux processus de virement. Objectif : effectuer les changements en toute sérénité !

ADP a proposé dès 2010 une prestation d'accompagnement pointue pour aider les entreprises clientes à migrer à la norme SEPA. Cette prestation prend en charge la migration complète du SIRH de l'entreprise, allant de l'audit, en passant par la mise à jour du système d'information jusqu'au basculement vers le virement à la nouvelle norme européenne. Cet accompagnement est complété par des formations qui permettent de mieux comprendre et d'appliquer la norme SEPA.

Un premier bilan positif et des clients satisfaits

Aujourd'hui, le bilan est très positif. 85% des clients d'ADP sont passés avec succès à la nouvelle norme SEPA, et les 15% restant le seront d'ici fin décembre 2011. Les objectifs initiaux de migrer 95% des clients en 15 mois sont donc atteints.

« *Je pense vraiment que la clé de la réussite de ce projet est d'avoir parfaitement saisi les enjeux et la complexité de cette nouvelle norme, mais aussi d'avoir anticipé et mis en place les ressources nécessaires pour accompagner nos clients. Nous recevons d'ailleurs de nombreux e-mails de satisfaction !* » explique Françoise Breux, Responsable Marketing du projet SEPA chez ADP.

Jean-Baptiste de Clermont-Tonnerre, Responsable SIRH de MERSEN exprime son point de vue sur la gestion de ce projet : « *Globalement, j'ai été très satisfait de la prestation d'ADP. Ils ont mis à notre disposition une équipe dédiée, composée d'un ingénieur et d'un technicien très compétents. Ils nous ont bien sensibilisés, et nous ont accompagnés tant sur le plan fonctionnel que technique* ». Pour en savoir plus sur le témoignage de MERSEN, cliquez ici

* 32 pays : soit 27 pays de l'Union Européenne et l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.



IN THE BUSINESS OF YOUR SUCCESS™

A propos d'ADP

ADP est le spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines.

ADP prend en charge tout ou partie des tâches du département des Ressources Humaines des entreprises. Ses offres de service couvrent les domaines de la gestion de la paie et du personnel, de la gestion des temps et des activités, de la formation professionnelle, du recrutement, de la gestion des compétences, du reporting social et du décisionnel RH. Fort de 40 ans d'expertise métier en France, ADP accompagne les entreprises au quotidien dans l'application des bonnes pratiques RH : de l'exploitation à l'assistance fonctionnelle en passant par le suivi légal. ADP propose des prestations d'audit, de conseil, de formation et de conduite du changement, garantissant à ses clients le succès de leurs projets. ADP s'adresse à des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, quelle que soit leur implantation, locale, nationale ou internationale. En France, le groupe compte 2 200 personnes réparties dans 11 sites régionaux pour servir 9 200 clients représentant 2,5 millions de salariés.

Pour plus d'informations : www.fr.adp.com

Contacts presse :

Service de presse ADP

Marina RECHOU / Mélanie JAPAUD

Tél. : 01 44 82 45 52

marina.rechou@consultants.publicis.fr

ADP

Laurence ROUSSELOT

Tél : 01 55 63 59 59

laurence.rousselot@fr.adp.com